



# PRÉFET DE LA CHARENTE- MARITIME

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 5 janvier 2024

### MOBILISATION DES SERVICES DE L'ÉTAT EN PRÉVISION DE LA VAGUE DE FROID DANS LE DÉPARTEMENT

Durant les prochains jours, Météo France annonce une période de temps froid. Les températures ressenties, prenant en compte l'effet du vent, devraient être négatives en journée et proches, voire inférieures, à **- 6° C la nuit**. Cette vague de froid peut présenter un danger pour la santé des populations précaires, sans domicile ou isolées, du fait de leurs conditions de vie ou de travail.

C'est ainsi que chacun est appelé à la vigilance et que des mesures de mise à l'abri des plus vulnérables sont renforcées.

**A compter du lundi 8 janvier 2024, Brice Blondel, préfet de la Charente-Maritime a décidé, en lien étroit avec les acteurs associatifs de la veille sociale, de renforcer l'accompagnement, l'accueil et l'hébergement des personnes les plus vulnérables afin de leur permettre de faire face à cette baisse des températures.**

- Ouverture d'une salle de mise à l'abri supplémentaire à La Rochelle, la salle climatique « la Mahut » - 25 places
- Ouverture de places supplémentaires de mise à l'abri à Saintes et Saint-Jean d'Angély.
- Les accueils de jour de La Rochelle, Rochefort, Saintes et Saint-Jean-d'Angély restent ouverts aux horaires habituels. Ceux-ci pourront être étendus si le froid s'accroît ou persiste.
- Mise en œuvre des maraudes du Samu Social sur l'agglomération de La Rochelle, de 16 h30 à minuit
- Mise en œuvre de maraudes exceptionnelles sur Saintes, Rochefort et Royan de 19 h à 22 h.

En cas de saturation de ce dispositif et selon les demandes au 115, des nuitées hôtelières peuvent être mobilisées afin que personne ne reste sans solution.

**Le 115 est le numéro d'urgence Sociale.  
L'appel au 115 est totalement gratuit, d'un poste fixe ou d'un portable.**

#### Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication  
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

38 rue Réaumur  
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1  
[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)  
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)